République Française
Département MORBIHAN
Commune de LA GREE SAINT LAURENT

Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le
ID : 056-215600685-20251230-00052025-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 10 février 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le dix février à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de LA GREE SAINT LAURENT s'est réuni dans la salle communale sous la présidence de Madame le Maire, Martine GOUÉDO, en session ordinaire. Les convocations individuelles, ont été transmises par courrier aux conseillers municipaux le trois février deux mille vingt-cinq la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le trois février deux mille vingt-cinq.

Présents : Mme Martine GOUÉDO, M. André JOSSE, Mme Fabienne MÉZANGES, Mme Solange GLÉHELLO, M. Bruno LE MEN, Mme Monique RONDEAU, M. Frédéric MARAY, M. René BOULÉ, M. Ronan GARIN, M. Sébastien BÉCEL,

Absent excusé : M. Marc Peton ayant donné pouvoir à M. Bruno LE MEN

A été nommée secrétaire : M. Sébastien BÉCEL,

N°0005- 2025 – Mise en place d'une stèle au jardin du souvenir.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil municipal deux devis concernant la création d'une stèle dans le cimetière au niveau du jardin du souvenir, permettant d'identifier les défunts dont les cendres ont été dispersés.

- Funéplus : 1 433.33€ HT
- PF Pichonet : 2 028.33€ HT

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré

Acceptent la proposition de l'entreprise Funéplus pour un montant de 1 433.33€ HT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 20 février 2025
Mme le Maire
Martine GOUÉDO

